

Les caisses de Laval présentent

Desjardins, Mes études et moi !

Programme de bourses d'études 2018

Détails des bourses

- 55 bourses de 500 \$ aux niveaux collégial et professionnel
- 85 bourses de 1 500 \$ au niveau universitaire

140 bourses pour un total de 155 000 \$

Critères d'admissibilité

- Être membre de l'une des 8 caisses de Laval en date du 16 septembre 2018;
- Inscrit à titre d'étudiant **à temps plein**, au niveau professionnel, collégial ou universitaire, à la session de l'automne 2018;
- Le bulletin d'inscription devra avoir été dûment complété et retourné en ligne, par le biais du site Internet de l'une des 8 caisses de Laval, et ce, au plus tard le **dimanche, 16 septembre 2018, à 23 h 59**;
- L'étudiant ne peut soumettre plus d'un bulletin d'inscription et ne peut gagner plus d'une bourse;
- Les employé(e)s des 8 caisses de Laval, les membres de leur conseil d'administration et de leur conseil de surveillance ne sont pas éligibles au concours.

Attribution des bourses

- La période d'inscription se tiendra du 6 août 2018 au 16 septembre 2018, à 23 h 59;
- Les bourses d'études seront attribuées par tirage au sort parmi les candidats répondant aux critères;
- Le tirage sera réalisé au plus tard le 30 septembre 2018;
- Pour recevoir l'argent de la bourse à laquelle il a droit en vertu du tirage au sort, l'étudiant sélectionné devra présenter une **attestation de fréquentation scolaire officielle** en vigueur;
- Seuls les récipiendaires seront contactés par téléphone et/ou courriel, et leurs noms seront divulgués dans la section « Nouvelles » des sites Internet des 8 caisses de Laval et sur les pages Facebook de ces caisses si applicable;
- Afin de se prévaloir de leur bourse, les récipiendaires qui auront été contactés au préalable, devront **obligatoirement** être présents (ou représentés par un membre de la famille immédiate lors de raison exceptionnelle, approbation requise du comité organisateur du programme) lors de la soirée organisée en leur honneur, qui se déroulera le **jeudi, 18 octobre 2018, à Laval**;
- Les caisses de Laval se réservent le droit de révoquer toute bourse à un gagnant qui ne répondrait pas à l'ensemble des critères d'admissibilité;
- Les directions des caisses de Laval se réservent le droit de publier sur différents médias les noms et photographies des boursiers et de leurs accompagnateurs lors de la remise de bourses.

Bulletin d'inscription et règlements

En ligne : Site Internet des 8 caisses de Laval